Alignement et position subjective, une double focale analytique pour observer la dynamique interactionnelle en interprétation de dialogue

Anne Delizée
Université de Mons

Abstract

This study aims to evaluate the methodological complementarity of the concepts of footing (Goffman 1981; Wadensjö 1998) and position (Davies/Harré 1990), to study the interactional dynamics of a bilingual, interpreter-mediated encounter. This double analytical lens is applied to four excerpts: two in mental health and two in court interpreting. The results show that the concept of position lends greater focus than if we limit our examination to footing alone. They highlight the participants' constant and mutual influence in terms of the construction and negotiation of discursive projections, the shared responsibilities among all the participants regarding the different communicative perspectives adopted by the interpreter, as well as the specificities of the interaction at the interpersonal level. The proposed conceptual apparatus also reveals different relational dynamics between mental health and court settings. Applied to larger data sets, it could therefore contribute to determining whether there are interpersonal postural patterns that are typical of a given setting, which would feed into the debate on the interpreter's role.

Keywords: dialogue interpreting, footing, subjective position, methodological complementarity, interactional dynamics, interpersonal dynamics

Introduction

Depuis la fin des années 1990, de très nombreuses études en interprétation de dialogue (ID) relèvent du paradigme de l'interaction basée sur une conception dialogique du discours (Pöchachker 2004 : 79) et se focalisent sur la dynamique interactionnelle. L'étude de celle-ci alimente les discussions sur le rôle de l'interprète de dialogue. Le concept de *footing* (Goffman 1981) que Wadensjö a adapté à l'ID (1988), que nous nommerons *alignement* en français, s'est révélé particulièrement fertile dans ce cadre (e.g. Merlini/Favaron 2003, 2005 ; Llewellyn-Jones/Lee 2014 ; Defrancq/Verliefde 2017 ; Hlavac 2017).

Par ailleurs, dans la recherche en contexte monolingue, les tenants de la théorie du positionnement (Davies/Harré 1990), ci-après TP, ont rejeté l'approche de l'interaction par le concept de rôle, considéré comme statique car préexistant à l'interaction. Pour observer de manière strictement inductive la dynamique interactionnelle, ils proposent celui de position, à savoir la projection discursive d'un ensemble non prédéterminé d'attributs personnels (van Langenhove/Harré 1999 : 17). Mason (2005, 2009) et Merlini (2009) ont introduit la TP dans l'arsenal analytique du chercheur en ID. Leurs applications éclairent sa puissance descriptive pour conceptualiser les aspects dynamiques de la rencontre, notamment sur le plan interpersonnel : l'interprète et les intervenants primaires ne cessent de projeter discursivement, pour eux-mêmes comme pour les autres, des identités multiples et mouvantes, constamment négociées et modifiées ; la responsabilité conjointe de tous les participants dans la production de certains énoncés de l'interprète apparaît clairement. Malgré ces résultats prometteurs, la TP n'a suscité jusqu'à présent que très peu l'attention des chercheurs en ID (Baraldi 2018 ; Delizée 2018 ; Falbo/Niemants 2020).

L'objectif de cette étude est dès lors de contribuer à mettre en lumière la pertinence de l'association des concepts d'alignement et de position pour observer la dynamique interactionnelle en ID au niveau des énoncés. Pour l'atteindre, nous appliquerons ces deux concepts, après les avoir définis, à quatre extraits d'interactions bilingues interprétées authentiques dans deux secteurs d'intervention différents (santé mentale et tribunaux), et confronterons les résultats.

1. Cadre conceptuel

1.1. L'alignement

Rappelons brièvement l'essence de ce concept largement utilisé dans la recherche en ID. Afin d'éclairer le rôle du locuteur participant à une interaction monolingue en tâchant notamment de mettre en évidence la part de liberté dont il dispose par rapport à son rôle social, préexistant à l'interaction, Goffman a introduit dans sa réflexion les concepts de cadre et de statut participationnels[1], ainsi que d'alignement (1981). Il identifie trois formats de production et trois formats de réception, auxquels sont associés des statuts participationnels. Animateur, Auteur et Responsable pour la production (1987 : 154), et Participant non ratifié, Participant ratifié auquel le locuteur ne s'adresse pas particulièrement et Participant ratifié auquel il s'adresse, pour la réception (*Ibid.* : 15). Goffman met en lien les statuts participationnels avec l'alignement, dont il caractérise le changement plus qu'il ne le définit : l'alignement change en raison de la modification du ton, des qualités sociales dont se réclament les participants, des indices de transmission (e.g. vitesse d'élocution, pauses, volume, accentuation), du passage d'un registre à un autre, etc. (*Ibid.* : 135 et 137). L'alignement n'est donc pas défini *stricto sensu*, et les concepts de statuts participationnels, de formats de production/réception et d'alignement paraissent se superposer.

Dans l'optique de faire émerger les variations du rôle de l'interprète au cours d'une interaction bilingue interprétée, Wadensjö (1998) a eu recours à la notion de négociation du cadre participationnel et a opérationnalisé le concept d'alignement en en faisant un synonyme des formats de production et de réception, eux-mêmes utilisés dans le même sens que statuts participationnels comme l'oeuvre goffmanienne le donne à penser. Les formats de réception ont été redéfinis en modes d'écoute et mis en corrélation avec les formats de production, et ils ont été conceptualisés en six alignements (*Ibid.* : 92). L'alignement de l'interprète par rapport à un énoncé se fait en tant que récepteur *et* locuteur (*Ibid* : 87-93) :

- en tant que Reporter, il[2] écoute pour répéter ; en Récapitulateur, pour être capable de transmettre le contenu sans pour autant en respecter la forme originale ; en Répondant, pour contribuer à l'échange ;
- il restitue en tant qu'Animateur lorsque la responsabilité de ce qui est dit est attribuée à l'intervenant primaire (IP) ; en Auteur lorsqu'il choisit les mots mais attribue la responsabilité de ce qui est dit à l'IP ; il s'exprime en Responsable lorsque la responsabilité et l'auctorialité de ce qui est dit ne sont pas imputées à un IP.

Wadensjö a ainsi transformé le modèle essentiellement descriptif de Goffman en un modèle explicatif basé sur des concepts opérationnels à même de mettre en lumière la raison de

[1] Le cadre participationnel est la relation qu'entretient l'ensemble des membres d'une réunion sociale environnante avec un moment de parole (1987 : 147). Le statut participationnel, qui se manifeste lors de la production et de la réception de la parole, est la relation de chaque membre d'une réunion sociale à ce qui est dit (*Ibid.* : 146).

[2] Pour faciliter la lecture de cet article, le masculin générique sera utilisé pour désigner les interprètes, mais il s'agit bien entendu autant d'hommes que de femmes.

certaines actions discursives de l'interprète. Notons que ce modèle propose six perspectives communicatives seulement, données *avant* l'interaction, et qu'il suppose une différenciation aisée entre les alignements d'Animateur, d'Auteur et de Responsable.

Pöchhacker (2012) a approfondi théoriquement et empiriquement la notion de participation de l'interprète en se basant sur les versions modifiées du cadre participationnel goffmanien proposées par d'autres auteurs depuis la perspective linguistique et psychologique. Il propose un cadre analytique reposant sur la distinction entre le niveau des énoncés et celui de l'événement communicatif. Pöchhacker s'appuie également sur les travaux de Merlini et Favaron (2005), qui ont revisité l'appareil Goffman/Wadensjö en redéfinissant certains alignements et en intégrant d'autres. Elles ont déterminé sept alignements de production pour l'interprète, tributaires de la manière dont l'IP s'est adressé à lui (ou pas) dans l'énoncé précédent sa prise de parole. Les modèles dérivés de Goffman témoignent de la nécessité de rendre compte de la modifications des perspectives communicatives plus dynamiquement que ne le permet la conceptualisation originale (cf. Wadensjö 2015 : 300). En contexte monolingue, le concept de position a été proposé dans cette même volonté de rendre compte du jeu interactionnel aussi souplement que possible. Étant donné que c'est l'appareil Goffman/Wadensjö qui est jusqu'à présent le plus utilisé en ID, c'est lui que nous associerons au concept de position dans cet article. Dans le cadre d'une autre étude, il serait néanmoins productif de suivre Pöchhacker (2012) pour continuer la confrontation critique des modèles existants.

1.2. La position

La théorie du positionnement (Davies/Harré 1990 ; Harré/van Langenhove 1999a) a pour objectif premier d'explorer de manière inductive la dynamique d'une interaction[3] monolingue et d'observer la production discursive des identités aux niveaux interpersonnel, institutionnel, intergroupal et/ou culturel (Harré/van Langenhove 1999b : 10). C'est le niveau interpersonnel que nous retiendrons dans cette étude.

Une position désigne un ensemble d'attributs personnels projetés discursivement qui influencent les possibilités d'action entre interactants. Elle implique un ensemble de droits et de devoirs qui rendent certaines actions discursives socialement acceptables, obligatoires, ou indisponibles dans cette position (*Ibid.* : 1). Elle naît *dans* et *par* l'interaction, elle n'est pas préexistante à celle-ci ; les droits et devoirs qui en découlent ne sont donc pas imposés structurellement, comme dans le cas du concept du rôle, mais sont négociables en cours d'interaction (Henriksen 1998 : 48). Le positionnement est le processus discursif par lequel le locuteur se situe lui-même (auto-positionnement, réflexif) *et* situe l'interlocuteur (hétéro-positionnement, interactif) dans une position donnée (Harré/van Langenhove 1999c). Les positions sont les fruits de la coopération entre les interactants, et chaque position projetée par le locuteur peut être acceptée, modifiée ou rejetée par l'interlocuteur. Le locuteur peut également projeter plusieurs positions de manière concomitante (*Ibid.*). Ainsi, forces constitutives des actions discursives, interactivité et négociation des positions, qui sont les produits *immanents* d'une interaction donnée, constituent le socle de ce modèle explicatif du jeu interactionnel.

Née dans le champ de la psychologie sociale, cette théorie vise à analyser le processus de positionnement pour observer l'émergence discursive des identités personnelle et sociales[4].

[3] Son champ d'études s'est ensuite élargi à d'autres formes de productions discursives.

[4] Elle a ainsi été appliquée pour étudier la reconstruction des identités sociales en cas de maladie d'Alzheimer, la projection de l'identité personnelle dans l'autobiographie, le rôle d'un journal local dans la formation d'une identité nationale, etc.

Dans l'adaptation de la TP à l'ID, nous suggérons d'écarter la notion d'identité si l'objectif de recherche n'est pas d'étudier ce qui fonde l'essence des interactants de manière persistante (identité personnelle) ou de retrouver des modèles comportementaux disponibles socialement (identités sociales). Lorsque l'objectif est d'observer de manière strictement inductive le comportement verbal des interactants, ce qui peut être un phénomène éphémère non tributaire d'une représentation collective prédéfinie, nous proposons de conceptualiser ce qui est projeté discursivement sous le terme de « position subjective ». « Position » fait référence à une posture susceptible d'être souvent modifiée au fil des mouvements, ce qui souligne la fugacité potentielle des projections discursives. « Subjective » centre le propos sur le sujet observé et son rapport à ce qui est dit et aux autres participants. Prenant pour base les fondements théoriques initiaux récapitulés dans le paragraphe précédent, nous proposons la définition suivante pour l'ID : une position subjective est une projection discursive qui reflète la manière dont l'un des interactants, y compris l'interprète, considère ce qui est dit et envisage, par ce qui est dit, sa relation aux autres interactants ; elle naît dans le *hic et nunc* interactionnel et implique, pour soi et pour les autres, des droits et des obligations négociables par tous tout au long de l'interaction.

L'objectif étant de faire émerger les positions *immanentes* d'une interaction donnée, la TP ne propose aucune labellisation *a priori*. L'analyste les conceptualise donc en cours d'analyse, ce qui permet de mettre en relief les spécificités de l'interaction étudiée, notamment sur le plan interpersonnel. Les chercheurs qui ont appliqué la TP ont ainsi observé, dans leurs données, des positions qui reflètent différents types de relations projetées par ou pour l'interprète, qu'ils ont labellisées Co-décideur (Mason 2005), Co-investigateur (Mason 2009), Co-prestataire de service (Merlini 2009), Gestionnaire de conflit (Baraldi 2018), Médiateur relationnel (Delizée 2018) ou encore Expert-conseil (Falbo/Niemants 2020). Ces labels, ainsi que les catégories proposées par Jalbert (1998) et Leanza (2005) dans leurs discussions sur le rôle de l'interprète[5], serviront de sources d'inspiration pour l'analyse des données de cette étude. Cependant, conformément à l'essence même de la TP, ils ne seront pas transformés en typologie préexistante à l'analyse.

2. Méthode d'analyse et données

Afin d'évaluer la pertinence de l'association des concepts d'alignement et de position subjective pour l'analyse de la dynamique d'une interaction interprétée au niveau des énoncés, nous appliquerons ces deux concepts aux mêmes données discursives et comparerons les résultats. En outre, afin de déterminer si ceux-ci varient en fonction du secteur d'intervention, nous analyserons deux extraits d'interprétation en santé mentale et deux extraits d'interprétation devant les tribunaux. Notre objectif étant d'ordre strictement méthodologique, nous ne discuterons pas des actions discursives de l'interprète du point de vue de ce qui est éthiquement et qualitativement acceptable.

Les extraits en santé mentale sont tirés d'un entretien psychothérapeutique russe-français interprété, audio-enregistré avec le consentement des trois parties en 2013 en Belgique francophone par Delizée (2018)[6]. Les interactants sont la patiente, le thérapeute (psychanalyste) et l'interprète russophone, qui est toujours la même depuis les 2 ans et 6 mois que dure la thérapie : ils ont donc développé une relation caractérisée par un certain degré de familiarité. L'interprète est diplômée en philologie, a suivi environ 450 heures de formation spécifique à l'interprétation de services publics et travaille exclusivement dans ce domaine depuis 10 ans.

[5] Notamment celles de Professionnel bilingue ou monolingue.
[6] Entretien n°4 tiré d'un corpus de 8 consultations.

Les extraits en interprétation devant les tribunaux sont tirés d'une audience néerlandais-français interprétée tenue devant un Tribunal correctionnel en Belgique néerlandophone, audio-enregistrée en 2014 avec le consentement des parties par Defrancq et Verliefde (2017). Les interactants sont la juge, la prévenue, l'avocate de la défense et l'interprète néerlandophone. Elle a suivi une formation en interprétation, mais pas spécifiquement pour les tribunaux ; elle travaille dans ce secteur depuis plus de 10 ans.

Les conventions de transcription sont données en annexe. Les interventions en russe et en néerlandais sont suivies d'une traduction en français aussi proche que possible de l'original, dont le but est de tenter de reproduire sur le lecteur les mêmes effets que l'énoncé original aurait eus sur l'interlocuteur (cf. Traverso 2002).

3. Analyse

Pour les 4 extraits, nous décrirons chaque tour de parole et conceptualiserons ce qui s'y joue d'abord en termes d'alignement, ensuite de position subjective.

Extrait 1 – Santé mentale - AD/24 : 35 - 25 : 29[7]

La patiente (P) fait part de certains symptômes physiques au thérapeute (T).

N° du tour	Locu-teur	Tours de parole
1	P	когда я переживаю, у меня всё равно ноги опухают. - *quand je m'inquiète, j'ai de toute façon les jambes qui gonflent*.
2	I	mais quand je: je m'inquiète un peu, <u>quand il y a le stress</u>, c'est les jambes qui gonflent.
3	T	((1)) hum hum::, ((1))
4	I	tiens c'est biza:rre,
5	T	((2)) ben non c'est une ma- manifestation, je pense, somatique, ((.)) c'est: ((1)) c'est une une manière qu'elle a? mais: mais bon, ((2))
6	I	ты замечаешь это постоянно тогда, когда ты переживаешь, да? - *tu remarques ça constamment lorsque tu t'inquiètes, oui?*
7	P	да, когда я слишком переживаю, я уже: ноги:: чешу, у меня там пятна появляются красные. - *oui, lorsque je m'inquiète trop, je gratte déjà: mes jambes::, j'ai là des taches qui apparaissent rouges.*
8	I	ah oui: ah oui oui oui.
9	P	опухают. - *elles gonflent.*
10	I	oui, c'est somatique.
11	T	oui hein?
12	I	parce qu'elle dit dès que je m'inquiète un peu, je commence euh:: j'attrape des plaques rouges sur les jambes, je commence à gratter.

Au tour (2), I restitue à la 1re personne les propos exprimés par P en (1) et introduit une addition (soulignée). Elle restitue en choisissant les mots et en attribuant implicitement la responsabilité du contenu à P puisqu'elle applique la norme de la restitution en « je », mais rien n'indique à T que P n'est pas l'auteure de l'addition : I s'exprime-t-elle en Auteur ou en Responsable ? Puisque I restitue le sens propositionnel exprimé en (1), elle s'auto-situe dans une position que nous appellerons celle de Convoyeur de sens (voir discussion dans la section 4). En outre, elle paraphrase « je m'inquiète » par le terme « stress », qui relève davantage du

[7] Codage des extraits : initiales des chercheurs/minutage de l'enregistrement ou lignes de la transcription.

discours médical. Autrement dit, I passe de *la voix du monde* de P à *la voix de la médecine* pour T[8]. Ce changement discursif est une manière de s'identifier avec l'institution médicale (cf. Hatim/Mason 1990). Il indique que I s'est auto-située de manière concomitante dans une position que nous appellerons celle de Co-intervenant bilingue, à l'insu du thérapeute.

En (3), T émet des signaux de réflexion (pauses, raclements de gorge sur une courbe intonative légèrement montante). Ces éléments paraverbaux ne permettent pas de déterminer si T place I dans un alignement/une position particulier/ère[9].

En (4), I prend la parole de son propre chef en français : elle s'exprime en Responsable. En faisant part de son étonnement à T, I s'est auto-située dans une position que nous appellerons celle de Co-intervenant monolingue.

En (5), T s'adresse à I en désignant P à la 3e personne. Il émet une hypothèse (« c'est une manifestation somatique ») de manière très hésitante. Les pauses, l'intonation montante, les faux départs et la proposition inachevée sont en effet des indices d'incertitude. De plus, c'est normativement à lui de reprendre son rôle de président de séance et de s'adresser à P, mais il fait une pause de deux secondes à la fin du tour. Ces signaux indiquent que T place I dans l'alignement de Répondant : il lui donne la possibilité d'écouter pour contribuer à l'échange. Puisque T partage son hypothèse avec I et lui donne la possibilité de réagir, il valide son auto-positionnement en Co-intervenant monolingue.

En (6), I interroge d'elle-même P en russe : elle s'exprime en Responsable. Elle lui demande confirmation du lien entre gonflement des jambes et inquiétude exprimé en (1). Si la réponse est positive, l'hypothèse de T « manifestation somatique » sera validée. Puisqu'elle cherche à obtenir de la part de P la confirmation de l'hypothèse de T, elle quitte la position de Co-intervenant monolingue et s'auto-positionne en Co-intervenant bilingue.

En (7) et (9), P développe le lien entre inquiétude et symptômes physiques. L'absence d'indicateurs non verbaux tels que le regard ne permet pas de déterminer à qui s'adresse P. Si P s'adresse à T, elle active les alignements de Reporter ou Récapitulateur/la position de Convoyeur de sens pour I. Si P s'adresse à I, elle active l'alignement de Répondant/elle prolonge sa position de Co-intervenant bilingue.

En (8), I émet des signaux de réception en français, destinés donc à T : elle écoute en Répondant et prolonge la position de Co-intervenant bilingue. En (10), I confirme en français l'hypothèse de T : elle s'exprime en Responsable et est toujours dans la position de Co-intervenant bilingue.

En (11), T produit l'adverbe de confirmation « oui » suivi du marqueur discursif « hein » accompagné d'une intonation montante, qui est un indice de consensualité (Delomier 1999 : 145) : T indique à I qu'ils partagent le même avis, et par l'intonation montante, il lui donne la possibilité d'écouter pour contribuer à l'échange. T active donc l'alignement de Répondant et valide la position de Co-intervenant bilingue.

En (12), I transmet les propos de P exprimés en (7) à la 1re personne sans respecter la forme de l'original et indique par l'inquit « elle dit » que la responsabilité en est imputable à P. Lorsqu'elle restitue les propos de P, I s'exprime en Auteur, mais lorsqu'elle formule le connecteur « parce que », elle s'exprime en Responsable. Puisqu'elle restitue le sens propositionnel exprimé en (7), I réinvestit la position de Convoyeur de sens. De plus, puisque le connecteur logique, de nature pragmatique, établit un lien causal entre sa propre confirmation de l'hypothèse de T en (10) et l'argument en faveur de cette confirmation qu'elle cite via l'inquit en (12), I continue de s'exprimer de manière concomitante depuis la position de Co-intervenant bilingue.

---

[8] C'est-à-dire qu'elle passe de l'expression quotidienne à l'expression affectivement neutre et fonctionnelle de ce dont on parle (cf. Mishler 1984).

[9] Des éléments non verbaux, comme le regard, pourraient servir d'indices supplémentaires pour les déterminer (cf. Mason 2009 : 67-69).

Cet extrait illustre principalement la souplesse de la labellisation des projections discursives offerte par la TP : elle n'est pas limitée à une typologie prédéfinie et permet de mettre l'accent sur le niveau interpersonnel. Là où l'alignement qualifie I de Répondant/Responsable, la position souligne les mouvements collaboratifs entre T et I. Par ailleurs, les tours (2) et (12) montrent qu'il est parfois malaisé de différencier les alignements d'Auteur et de Responsable. La notion de concomitance des positions permet de surmonter cette difficulté analytique : I est ici positionnée à la fois en Convoyeur de sens *et* en Co-intervenant.

Extrait 2 – Santé mentale - AD/24 : 03 - 24 : 11

Au début de la thérapie, le corps de P était couvert d'eczéma. T voudrait à présent lui examiner les mains.

1	T	[*prénom de la patiente*], montre-moi un peu les mains.
2	I	покажи руки. - *montre les mains.*
3	T	montre-moi, ((.)) plus près!
4	P	что, гадает? - *quoi, il lit sur les mains?*
5	T	il y a plus rien.
6	P	[а не, не гадает. - *ah non, il ne lit pas sur les mains.*
	I	[*/rire/*
7	I	tu sais tu sais lire lire sur les mains? */rire/*

En (1), T interpelle P par son prénom, produit la forme impérative du verbe « montrer », qu'il fait suivre du complément indirect « [à] moi », du complément direct « les mains », ainsi que du mitigateur adverbial « un peu » qui a pour fonction d'adoucir l'injonction (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 218-219). En s'adressant à P, T place I en Reporter ou Récapitulateur. Puisqu'il demande implicitement à I de transmettre le sens de son intervention, T l'hétéro-positionne en Convoyeur de sens.

En (2), la structure lexico-syntaxique de la restitution est semblable, mais pas identique à celle de l'original : le prénom et le complément indirect ne sont pas exprimés, et le mitigateur n'est pas adverbial, mais aspectuel[10]. Étant donné ces légères modifications lexico-syntaxiques, I s'exprime-t-elle en Animateur ou en Auteur ? Puisque I restitue les sens propositionnel et pragmatique (la mitigation) de l'intervention de T, elle valide la position de Convoyeur de sens projetée par T en (1).

En (3) et (5), T s'adresse à P : il place I en Reporter ou Récapitulateur, et prolonge sa position de Convoyeur de sens.

En (4) et (6), P adresse une plaisanterie à I à propos de T, désigné à la 3e personne : P place I en Répondant. La plaisanterie, manifestation de politesse linguistique positive, permet de construire discursivement une relation de complicité (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 175) : par cette plaisanterie, P hétéro-situe I dans une position que nous appellerons celle de Complice de P.

Les interventions de T et de P en (3-5) et (4-6) se succèdent rapidement : que faire, restituer les propos de T ou réagir à la plaisanterie de P ? En (6), I produit un rire, manifestation de son alignement en Responsable. Puisqu'elle ne transmet pas les interventions de T, elle rejette la position de Convoyeur de sens projetée par T. Son rire, seconde partie de la paire adjacente plaisanterie/rire (Schegloff/Sacks 1973), indique qu'elle valide la position de Complice projetée par P.

En (7), I restitue la plaisanterie en désignant T à la 2e personne, comme si P s'était adressée à lui : I restitue en Auteur en choisissant ses propres mots et en en imputant la responsabilité à

[10] La plupart des verbes russes ont deux formes aspectuelles, imperfective et perfective. En (2), le verbe transitif est au perfectif, ce qui en adoucit l'impératif.

P. Elle produit ensuite un rire, manifestation de son alignement en Responsable. En restituant la plaisanterie, I s'est auto-positionnée en Convoyeur de sens. De plus, en la transmettant à T comme si P la lui avait directement adressée et en produisant un rire qui peut être perçu comme un appel à entrer dans la relation de connivence construite discursivement par P, I tisse une relation patiente-thérapeute complice. Ces éléments indiquent que de manière concomitante, I s'est auto-située dans une position que nous appellerons celle de Médiateur relationnel.

Cet extrait illustre particulièrement que la perception du processus de négociation conjointe des projections discursives s'effectue à des niveaux de granularité différents par les deux concepts. L'analyse par l'alignement fait un « zoom avant » sur les *modifications* des perspectives communicatives au niveau Énoncé original-Énoncé restitué. Ainsi, I est située par T en Reporter ou Récapitulateur en (1) et réagit en Animateur/Auteur en (2) ; est de nouveau située en Reporter/Récapitulateur par T en (3-5) mais ne réagit pas ; est située en Répondant par P en (4-6) et réagit en Responsable en (6) et en Auteur/Responsable en (7). L'analyse par la position effectue un « zoom arrière » pour suivre l'*évolution* des perspectives communicatives tout au long de l'échange. Ainsi, I est hétéro-positionnée par T en Convoyeur de sens, position qu'elle valide et qui est ensuite prolongée par T puis rejetée par I. I est ensuite hétéro-positionnée en Complice par P, valide brièvement cette position, puis l'abandonne et s'auto-positionne en Convoyeur de sens et en Médiateur relationnel de manière concomitante. La position éclaire en outre le jeu relationnel de complicité construit discursivement entre les trois interactants à l'initiative de P.

Extrait 3 – Tribunal - BD/SV/159 - 163

La prévenue (P) est accusée de possession de stupéfiants, cocaïne, héroïne et méthadone ayant été trouvées en quantités importantes chez elle ; selon son avocate (A), ces substances étaient destinées à sa consommation personnelle (Defrancq/Verliefde 2017). Dans les extraits 3 et 4, qui se suivent immédiatement dans l'interaction originale, la juge (J) tente de déterminer si l'intention de P n'était pas plutôt de les revendre.

P s'exprime en français. Les autres parties comprennent le français mais sont uniquement autorisées à s'exprimer en néerlandais. Dans ce cas, il est habituel en Flandres que l'interprète soit mandaté pour transmettre en français au prévenu tout ce qui se dit en néerlandais, mais pas pour restituer en néerlandais à la cour les propos tenus en français par le prévenu (*Ibid.*).

1	J	25 gram voor de feesten [met methadone ((.)) <u>het verwondert me dat ge hier st:aat.</u> - *25 grammes pour les fêtes [avec de la méthadone ((.)) <u>ça m'étonne que vous soyez: ici.</u>*
2	I	[25 grammes pour les fêtes PLUS le~ méthadone//
3	P	<pas PLUS la méthadone,> [j'aurais jamais mélangé hein j'aurais pas eu:h,
4	A	[dat was waarschijnlijk ter vervanging van de drugs. *[c'était probablement pour remplacer les drogues.*
5	I	vous n'avez pas pris les deux en même temps?
6	P	non non,

En (1), J constate que P détenait, outre 25 grammes de stupéfiants, de la méthadone. J s'adresse à P et produit un énoncé ironique (souligné) qui permet plausiblement d'inférer la posture argumentative suivante : si ces substances étaient destinées à sa seule consommation, P aurait succombé à une surdose ; par conséquent, elles étaient destinées à la revente. En s'adressant à P, J place I en Reporter ou Récapitulateur et l'hétéro-positionne en Convoyeur de sens.

En (2), I restitue la première partie du tour (1) puis est interrompue par P. La préposition originale « met - *avec* » est transmise par « PLUS » avec une augmentation du volume vocal. Étant donné ces légères modifications lexico-intonatives, I s'exprime-t-elle en Animateur ou en

Auteur ? Puisque I restitue le contenu propositionnel de l'intervention de J, elle valide la position de Convoyeur de sens projetée par J.

En (3), P contre-argumente : elle n'aurait pas mélangé stupéfiants et méthadone.

En (4), A soutient cette contre-argumentation. Elle émet une hypothèse affirmative impersonnelle : la méthadone était probablement destinée à remplacer les stupéfiants. En s'adressant à J, A place I en Reporter ou Récapitulateur et prolonge sa position en Convoyeur de sens.

En (5), l'énoncé de I « ne pas prendre les deux en même temps? » est une paraphrase de celui de A « remplacer » en (4), qui fait lui-même écho à celui de P « pas mélanger » en (3). I transforme l'hypothèse affirmative impersonnelle originale en interrogative personnelle. Elle transmet les propos de A en choisissant elle-même les mots et introduit d'importantes modifications lexicales, syntaxiques et intonatives : s'exprime-t-elle en Auteur ou en Responsable ? Puisqu'elle transmet le contenu propositionnel émis par A, elle valide la position de Convoyeur de sens projetée par A. De plus, les modifications indiquent que I demande à P la confirmation du contre-argument que celle-ci a avancé en (3) et qui a été soutenu par A en (4). Autrement dit, I adopte la même perspective communicative de soutien à P que A : de manière concomitante, I s'est auto-située dans une position que nous appellerons celle de Co-avocat de la défense.

Cet extrait montre essentiellement que la conceptualisation par la position, qui s'appuie ici sur l'analyse pragmatique de la dimension argumentative de l'échange, éclaire le déploiement du jeu relationnel tout au long de l'échange : il se cristallise au niveau de l'affiliation[11] entre l'avocate, la prévenue et l'interprète. Les tours (2) et (5) illustrent en outre la difficulté de différencier les alignements d'Animateur/Auteur/Responsable lorsque l'interprète introduit des modifications lexicales, syntaxiques et intonatives. La position de Convoyeur de sens recouvre d'emblée la transmission des dimensions linguistique, propositionnelle et pragmatique (voir section 4).

Extrait 4 – Tribunal - BD/SV/164 - 172

7	J	ja maar hoe komt [dat dan ((.)) da ge bijstand nodig had da ge zo'n ontwenningsverschijnselen toonde als ge toch ((.)) <maar heel weinig heroïne pakte?> - *oui mais comment ça se fait [que alors ((.) que vous ayez eu besoin d'assistance que vous ayez eu une telle crise de manque si vous quand même ((.)) <avez pris seulement très peu d'héroïne?>*
8	I	[mais comment ça se fait en fait que vous êtes adonnée~, que vous avez eu besoin d'une assistance médicale? ((.)) si vous n'étais~ <qu'une consommatrice OCCASIONNELLE?>
9	P	① j'avais déjà mon traitement de méthad↑one ((.)) ② simplement,//
10	J	<ze had al wat?> - *<elle avait déjà quoi?>*
11	I	ze was reeds in behandeling met methadone maar ik denk dus dat ze bedoelt dat ze haar methadone nam als ze geen drugs nam en omgekeerd, waardoor dat ze wel ontwenningsverschijnselen had omdat ze ook geen methadone[12]// - *elle avait déjà son traitement de méthadone mais je pense alors qu'elle veut dire qu'elle prenait sa méthadone quand elle ne prenait pas de drogue et l'inverse, et donc qu'elle a bien eu une crise de manque parce qu'elle[12] pas de méthadone non plus//*

[11] L'affiliation est la manifestation, par le destinataire, de son soutien et de son acceptation de la posture du locuteur (Stivers 2008 : 35).

[12] I est interrompue par P et ne prononce pas le verbe qui se place à la fin de la subordonnée en néerlandais.

En (7), la question de J permet plausiblement d'inférer la posture argumentative suivante : si P a quand même souffert d'une crise de manque, c'est que les substances trouvées chez elle étaient destinées à la revente et non à la consommation personnelle.

En (8), I restitue en Auteur/Convoyeur de sens.

En (9), P produit une intervention dont voici la reconstruction analytique sur le plan argumentatif (cf. Moeschler/de Spengler 1981). Elle produit en ① un mouvement d'admission « j'avais de la méthadone » qui devrait entraîner [*non-q* = pas de crise de manque]. Son second mouvement en ② débute par l'adverbe « simplement » qui introduit une opposition, mais elle est interrompue par J. Il est plausiblement inférable que ce mouvement d'opposition allait introduire « je n'ai pas suivi mon traitement de méthadone », ce qui entraîne [*q* = crise de manque]. Autrement dit, P entame une contre-argumentation pour expliquer la raison de sa crise de manque.

En (10), J s'adresse à I et lui demande ce que P avait déjà. J incite donc I à intervenir en néerlandais, contrairement à son mandat. J place I en Répondant, ce qui lui donne le choix au moment de prendre la parole : soit elle restitue en Animateur ou Auteur, soit elle réagit en Responsable. La question de J porte sur le mouvement d'admission ① seul[13]. Celui-ci, qui devrait entraîner [*non-q* = pas de crise de manque], sonne comme un aveu : il permet en effet d'inférer plausiblement que puisque P a quand même eu une crise de manque, c'est que les substances trouvées chez elle étaient destinées à la revente et non à sa consommation. Autrement dit, si I répond à l'invitation de J de ne restituer que ①, elle soutiendra *de facto* la posture argumentative de J exprimée en (7) : par sa question, J hétéro-positionne I en Co-juge.

En (11), I restitue ①, puis exprime son avis en Responsable. Il s'agit de sa reconstruction inférentielle du mouvement d'opposition ② commencé par P mais interrompu par J : certes, P avait déjà débuté son traitement de méthadone, mais elle prenait soit de la méthadone, soit de la drogue, ce qui a quand même provoqué une crise de manque. Puisque I ne restitue pas uniquement ①, elle rejette la position de Co-juge. Sa reconstruction inférentielle de la posture argumentative de P en (9) fait écho à ce qui a été dit dans l'extrait 3. En effet, l'inférence verbalisée de I soutient *de facto* le contre-argument de P en (3), lui-même appuyé par A en (4) : I s'est de nouveau auto-positionnée en Co-avocat de la défense.

Cet extrait, associé au précédent, montre principalement que l'alignement éclaire le jeu « Action de l'IP-Réaction de I » au niveau textuel, tandis que la position met en lumière le jeu des affiliations entre les interactants. La prise en compte de la dimension pragmatique (ici, argumentative et inférentielle) souligne les confrontations autour de la prévenue : J incite I à se positionner en Co-juge, ce que I rejette pour investir à deux reprises la position de Co-avocat.

4. Discussion

Les résultats montrent que les analyses tant par l'alignement que par la position subjective éclairent le jeu interactionnel et la distribution des responsabilités entre les interactants dans la production discursive de l'interprète. Des différences émergent également, qui indiquent la complémentarité de ces deux concepts pour mieux saisir ce qui se joue en cours d'interaction interprétée, et ce, sur trois plans étroitement liés entre eux.

1) Négociation conjointe des projections discursives tout au long de l'interaction. L'analyse par l'alignement éclaire nettement le jeu interactionnel en effectuant un « zoom avant » sur la paire Énoncé original-Énoncé restitué. L'alignement permet de suivre le jeu de ping-pong entre l'intervenant primaire (IP) et l'interprète (I) au niveau *micro* : l'IP situe I en

[13] La question ne porte ni sur l'opposition ② ni sur la totalité du tour de P, auxquels cas elle aurait pu être « simplement quoi? » ou « qu'est-ce qu'elle a dit? ».

Reporter/Récapitulateur, I réagit en Animateur/Auteur ; l'IP situe I en Répondant, I réagit en Auteur/Responsable, etc.

La TP pose d'emblée les concepts souples d'auto- et d'hétéro-positionnement, de validation, rejet, abandon et prolongation d'une position qui mettent en évidence le déploiement de la négociation conjointe des projections discursives au niveau *macro*, tout au long de l'interaction (cf. Mason 2009 : 71). L'analyse par la position effectue ainsi un « zoom arrière » pour observer l'évolution d'une position : projetée, validée, prolongée, rejetée puis réinvestie, etc.

2) Différenciation des perspectives communicatives. Il est parfois malaisé de différencier les alignements de production. Goffman lui-même était conscient de cette interconnexion : « En tant qu'animateur, auteur et/ou responsable, la personne agit depuis un rôle social qu'elle peut modifier très vite tout en gardant constante sa qualité d'animateur, d'auteur et/ou responsable. » (1987 : 154, nous soulignons). Ces alignements sont en lien étroit avec la notion de sens, qui peut être divisée en plusieurs couches. Le sens linguistique correspond à ce qui est encodé par des moyens lexicaux et syntaxiques dans la phrase originale (Carston 2002 : 17). Le sens propositionnel (sémantique) se ramène à la référence à un état des choses dans le monde (Récanati 1979 : 6), et le sens pragmatique correspond à ce que l'énoncé évoque du point de vue des pensées et des sentiments du locuteur (*Ibid.*). L'appareil conceptuel de Goffman/Wadensjö peut donner à penser que l'alignement d'Animateur signifie le transfert (quasi) littéral de l'énoncé original, et celui d'Auteur le transfert du sens propositionnel (1998 : 88 et 92). L'alignement d'Animateur impliquerait dès lors que l'interprète transmet le sens linguistique et que la forme lexico-syntaxique en langue-source soit (quasi) la même qu'en langue-cible. Dans nos données, nous n'avons que deux occurrences de restitutions très semblables aux originaux, dans l'extrait 2 en (2) et l'extrait 3 en (2), mais les légères modifications au niveau lexical, syntaxique et intonatif ne permettent pas de trancher catégoriquement entre les alignements d'Animateur et d'Auteur. La position de Convoyeur de sens que nous proposons est plus aisée à manipuler car elle recouvre d'emblée les trois niveaux de sens que l'interprète est susceptible de transmettre, sans devoir les dissocier : linguistique, propositionnel et pragmatique.

Par ailleurs, les alignements d'Auteur et de Responsable sont souvent intimement mêlés au sein d'une même restitution (cf. Krystallidou 2013), comme le montrent l'extrait 1 en (2) et l'extrait 3 en (5). La TP présente de ce point de vue l'avantage d'exposer clairement la notion de concomitance des positions, ce qui permet de surmonter le flou entourant la différenciation Auteur/Responsable. Dans ces extraits, l'interprète valide la position de Convoyeur de sens et s'auto-positionne de manière concomitante en Co-intervenant ou Co-avocat.

3) Produits immanents d'une interaction donnée, éclairage de la relation interpersonnelle et différenciation des secteurs d'intervention. Davies et Harré (1990) ont rejeté le concept d'alignement pour son degré de détermination trop élevé. Selon eux, l'alignement est un concept qui existe *avant* la prise de parole et lui donne forme : il détermine la relation qu'établit un locuteur avec un récepteur en fonction de sa conception de ce dernier et *vice versa*, antérieurement à la prise de parole (*Ibid.* : 44-45). Nous ne pensons pas que cette manière de percevoir la prédétermination puisse s'appliquer à l'ID : Wadensjö (1998) a clairement montré que les relations qui s'établissent entre les locuteurs, y compris l'interprète, émergent *en cours* d'interaction et que les alignements font l'objet d'une constante négociation. L'analyse de nos données aboutit au même constat. Nous estimons que la prédétermination se situe dans le fait que les possibilités de conceptualisation des perspectives communicatives sont limitées à six alignements et sont données *avant* l'échange, ce qui ne permet ni d'élargir l'éventail conceptuel, ni de tenir compte de ce qui est spécifique à une interaction et à un secteur donnés. De plus, la labellisation de l'alignement éclaire davantage la relation que le récepteur/locuteur entretient avec ce qui est dit (dimension intertextuelle), plutôt que celle qu'il entretient avec les autres interactants (dimension interpersonnelle). Ainsi, quel que soit le contenu des interactions et

quels que soient les secteurs d'intervention, l'analyse des quatre extraits montre que l'interprète est situé par l'IP en Reporter/Récapitulateur ou en Répondant, et qu'il restitue majoritairement en Auteur/Responsable ou réagit en Responsable.

La TP, elle, ne propose aucune typologie préétablie, mais offre la possibilité de conceptualiser les perspectives communicatives en étant uniquement limité par ce qui est observable dans *une* interaction. Elle permet en outre de les labelliser de manière à mettre l'accent sur la relation interpersonnelle, ce qui spécifie les alignements de Répondant/Responsable : dans les quatre extraits, le jeu interactionnel se situe respectivement au niveau de la collaboration avec le thérapeute, de la complicité avec la patiente et de la médiation relationnelle, de l'affiliation avec l'avocate ou avec la juge. Nous observons de plus une posture différente de l'interprète et des IP selon le secteur d'intervention. En santé mentale, la posture des trois participants est coopérative : collaboration T-I, complicité P-I et médiation relationnelle exercée par I pour co-tisser le lien entre les IP. Au tribunal, les postures sont au contraire dichotomiques et instrumentalisantes (cf. Defrancq/Verliefde 2017) : J s'adresse soit à P, soit à I en l'utilisant dans sa confrontation avec P (hétéro-positionnement de I en Co-juge) ; I s'adresse soit à P, soit à J en se faisant l'instrument de la défense de P (auto-positionnement de I en Co-avocat).

Notons encore que les concepts d'alignement et de position subjective exigent un degré de profondeur analytique différent. Pour identifier l'alignement, il suffit souvent d'examiner les déictiques personnels, l'usage du discours (in)direct dans la restitution et la correspondance de contenu propositionnel entre ce qui a été dit par l'IP et par I (cf. Merlini/Favaron 2003 : 219). Une analyse discursive approfondie prend en revanche tout son sens pour déterminer la position. C'est un concept particulièrement souple car il peut être opérationnalisé par différents indices linguistico-pragmatiques, tels que les marqueurs discursifs, les processus inférentiels, les manifestations de politesse linguistique et les mouvements argumentatifs.

5. Conclusions

Notre objectif était d'évaluer la complémentarité méthodologique des concepts d'alignement (Goffman 1981 ; Wadensjö 1998) et de position (Davies/Harré 1990) pour observer la dynamique d'une interaction interprétée. Nous avons observé que l'analyse par la position subjective rehausse la netteté de l'image obtenue au moyen de l'analyse par l'alignement et élargit le champ d'informations. L'association des deux concepts met en évidence que l'interaction est le lieu d'un réseau d'influences hautement complexe et que l'interprète est pris dans ce réseau : les participants s'influencent continuellement en termes de construction et de négociation des projections discursives, non uniquement au niveau de la paire Énoncé original-Restitution, mais tout au long de l'interaction. Ceci souligne les responsabilités partagées entre *tous* les interactants dans la production discursive de l'interprète. L'analyse par la position permet également de différencier aisément les perspectives communicatives adoptées par l'interprète et d'observer la concomitance de certaines d'entre elles. Par ailleurs, l'analyse par l'alignement est limitée à une typologie prédéfinie de six possibilités conceptuelles qui éclaire davantage les aspects intertextuels plutôt qu'interpersonnels et ne rend pas compte des spécificités d'une interaction et d'un secteur d'intervention donnés. L'analyse par la position propose une conceptualisation dynamique : grâce à l'observation et à la labellisation des projections discursives au fur et à mesure de leur production sans typologie préexistante, elle permet de lever le voile sur ces spécificités.

La double focale analytique alignement-position subjective apparaît dès lors comme pertinente pour saisir avec acuité la fluidité de la dynamique interactionnelle, tout particulièrement au niveau interpersonnel, la force constitutive des pratiques discursives de *tous*

les interactants, ainsi que la singularité de chaque interaction. Elle fait de plus apparaître clairement dans nos données une posture différente des interactants selon le secteur d'intervention : coopérative en santé mentale et instrumentalisante au tribunal. Appliqué à des corpus plus larges, l'appareil conceptuel proposé pourrait ainsi contribuer à déterminer s'il existe des schémas posturaux interpersonnels spécifiques à chaque secteur d'intervention. Il conviendra également d'articuler en détail cette focale analytique à la notion de rôle, et de continuer à discuter les modèles déjà existants basés sur les concepts d'alignement, de rôle et de position.

Remerciements

Nous remercions vivement le Professeur Bart Defrancq pour ses conseils qui ont présidé à la rédaction de cet article, ainsi que pour son autorisation d'utiliser les données discursives des extraits 3 et 4.

Conventions de transcription d'après Jefferson (2004)

Notation	Phénomène transcrit
. , ? !	courbe intonative descendante, continue, ascendante, injonctive
↑	montée intonative soudaine
:	allongement du son précédent. Les deux points sont répétés en fonction de la durée perçue de l'allongement
((2))	pause en secondes
((.))	pause équivalente à un battement de mains
/*italique*/	description des éléments paraverbaux
//	interruption de la parole
[	chevauchement de parole
MAJUSCULES	augmentation du volume vocal
< >	accélération et décélération du débit
~	*sic*

Références

Baraldi C. (2018) "Interpreting as mediation of migrants' agency and institutional support. A case analysis", *Journal of Pragmatics* 125, 13-27.

Carston R. (2002) *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Blackwell.

Davies B. / Harré R. (1990) "Positioning: the discursive production of selves", *Journal for the Theory of Social Behavior* 20/1, 43-63.

Defrancq B. / Verliefde S. (2017) "Interpreter-mediated 'paternalistic' interaction in a judge-centered courtroom", *Interpreting* 19/2, 209-231.

Delizée A. (2018) *Du rôle de l'interprète en santé mentale : analyse socio-discursive de ses positions subjectives au sein de la triade thérapeute-patient-interprète*, thèse de doctorat non publiée, Université de Mons.

Delomier D. (1999) “Hein, particule désémantisée ou indice de consensualité ?”, *Faits de langues* 7/13, 137-149.

Falbo C. / Niemants N. (2020) “Œuvrer pour se comprendre : de la responsabilité de l’interprète et des autres participants”, in J-P. Dufiet / E. Ravazzolo (eds) *Regards sur les médiations culturelles et sociales. Acteurs, dispositifs, publics, enjeux linguistiques et identitaires*, Trento, Università degli Studi di Trento, 39-66.

Goffman E. (1981) *Forms of Talk*, Oxford, Blackwell.

——— (1987) *Façons de parler*. Traduction par A. Kihm, Paris, Éditions de Minuit.

Harré R. / van Langenhove L. (eds) (1999a) *Positioning Theory*, Oxford, Blackwell.

——— (1999b) “The dynamics of social episodes”, in *Positioning Theory*, Oxford, Blackwell, 1-13.

——— (1999c) “Reflexive positioning: autobiography”, in *Positioning Theory*, Oxford, Blackwell, 60-73.

Hatim B. / Mason I. (1990) *Discourse and the Translator*, London, Longman.

Henriksen Th. (1998) “Liquidating roles and crystallising positions: investigating the road between role and positioning theory”, in F.M. Moghaddam / R. Harré / N. Lee (eds) *Global Conflict Resolution through Positioning Analysis*, Dordrecht, Springer, 41-64.

Hlavac J. (2017) “Brokers, dual-role mediators and professional interpreters: a discourse-based examination of mediated speech and the roles that linguistic mediators enact”, *The Translator* 23/2, 197-216.

Jalbert M. (1998) “Travailler avec un interprète en consultation psychiatrique”, *P.R.I.S.M.E.* 8/3, 94-111.

Jefferson G. (2004) “Glossary of transcript symbols with an introduction”, in G.H. Lerner (ed.) *Conversation Analysis: Studies from the First Generation*, Amsterdam/Philadephia, Johns Benjamins, 13-31.

Kerbrat-Orecchioni C. (1992) *Les interactions verbales II*, Paris, Armand Colin.

Krystallidou D. (2013) *The Interpreter’s role in medical consultations as perceived and as interactionally negotiated*, unpublished PhD thesis, Gent University.

Leanza Y. (2005) “Roles of community interpreters in pediatrics as seen by interpreters, physicians and researchers”, *Interpreting* 7/2, 167-92.

Llewellyn-Jones P. / Lee R. (2014) *Defining the Role of Community Interpreters: The Concept of Role-Space*, Carlton-le-Moorland, SLI Press.

Mason I. (2005) “Projected and perceived identities in dialogue interpreting”, in J. House / M.R.M. Ruano / N. Baumgarten (eds) *IATIS Year Book 2005: Translation and the Construction of Identity*, IATIS, 30-52.

——— (2009) “Role, positioning and discourse in face-to-face interpreting”, in R. de Pedro Ricoy / I. Perez / C. Wilson (eds) *Interpreting and Translating in Public Service Settings: Policy, Practice, Pedagogy*, Manchester, St Jerome.

Merlini R. (2009) “Seeking asylum and seeking identity in a mediated encounter. The projection of selves through discursive practices”, *Interpreting* 11/1, 57-92.

Merlini R. / Favaron R. (2003) “Community interpreting: re-conciliation through power management”, *The Interpreters’ Newsletter*, 12, 205-229.

——— (2005) “Examining the ‘Voice of Interpreting’ in speech pathology”, *Interpreting* 7/2, 263-302.

Mishler E.G. (1984) *The Discourse of Medicine: Dialectics of Medical Interviews*, Norwood, Ablex.

Moeschler J. / de Spengler N. (1981) “Quand même : de la concession à la réfutation”, *Cahiers de linguistique française* 2, 93-112.

Pöchhacker F. (2004) *Introducing Interpreting Studies*, London/New York, Routledge.

——— (2012) “Interpreting participation. Conceptual analysis and illustration of the interpreter’s role in interaction”, in C. Baraldi / L. Gavioli (eds) *Coordinating Participation in Dialogue Interpreting*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 45-70.

Récanati F. (1979) “ Le développement de la pragmatique ”, *Langue française* 42/1, 6-20.

Schegloff E.A. / Sacks H. (1973) “Opening up closings”, *Semiotica*, 8, 289-327.

Stivers T. (2008) “Stance, alignment, and affiliation during storytelling: when nodding is a token of affiliation”, *Research on Language & Social Interaction* 41/1, 31-57.

Traverso V. (2002) “Transcription et traduction des interactions en langue étrangère”, *Cahiers de praxématique* 39, 77-99.

van Langenhove L. / Harré R. (1999) “Introducing positioning theory”, in R. Harré / L. van Langenhove (eds) *Positioning Theory*, Oxford, Blackwell, 14-31.

Wadensjö C. (1998) *Interpreting as Interaction*, London/New York, Longman.

——— (2015) “Participation framework”, in F. Pöchhacker (ed.) *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies*, London, Routledge, 299-301.